

Newsletter du Groupe Tétras Jura

Juin 2023



Forêt de la Serre © Stéphanie Godin

Suivi des populations

Prospections hivernales

En janvier 2023 s'est déroulée une réunion avec les partenaires techniques dans le but d'organiser le monitoring du Grand tétras pour l'année en cours.

Il a été décidé en premier lieu de terminer les prospections hivernales sur le massif du Massacre.

Dans l'hypothèse où les conditions seraient favorables, il était alors envisageable d'entamer ensuite des prospections sur le massif du Risoux.

Ces deux massifs sont les derniers à prospecter dans l'application du protocole génétique.

Au vu de l'altitude de ces massifs et de leur enneigement généralement conséquent, nous avons peu d'inquiétudes quant à la bonne tenue de ces prospections. Nous avons décidé de laisser passer les vacances de février afin de ne pas créer de traces qui pourraient inciter des vacanciers à quitter les itinéraires balisés.

Dans les faits, il n'y a eu qu'une seule chute de neige importante. En raison du manque de couverture neigeuse, nous nous sommes interrogés sur la pertinence de réaliser les prospections cette année. À la suite d'un échange avec Gwenaël Jacob, responsable des analyses génétiques, nous avons décidé d'achever les suivis cette année sur le massif du Massacre, même si les conditions de neige n'étaient plus tout à fait optimales.



Différents partenaires techniques ont pu se mobiliser rapidement pour nous permettre de finir les prospections en deux jours sur ce secteur.

Suivi au chant

La dérogation délivrée par les services de l'Etat, portant autorisation au dérangement intentionnel d'une espèce protégée pour son suivi, n'a été prolongée que pour les départements du Jura et du Doubs jusqu'au mois de mai 2023. Le suivi au chant n'a donc pas été effectué sur le massif de Champfromier- Chalam situé dans l'Ain (la RNNHCJ ne prévoyait pas de suivi au chant cette année).

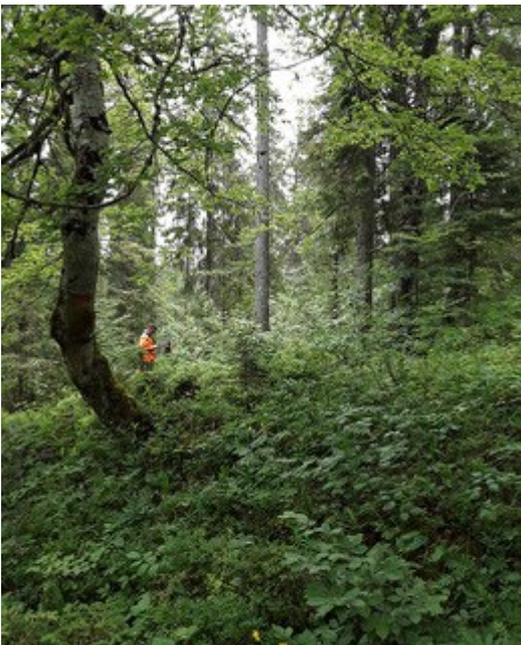
Pour tous les autres secteurs, le suivi s'est déroulé dans de bonnes conditions. Les conditions météo, bien qu'incertaines et pluvieuses, ont malgré tout offert des créneaux favorables au moment du pic du chant. Nous attendons encore les comptes-rendus des différents coordinateurs de massifs.

Nous avons constaté une fréquentation humaine très importante dans ces massifs forestiers à l'occasion de ces suivis. La plupart de ces secteurs se situent pourtant en zones protégées, où les pratiques en dehors des itinéraires balisés sont interdites à cette période. Le manque de neige semble clairement favoriser la fréquentation des forêts de plus en plus tôt en saison.

Battues estivales

La pertinence du maintien des comptages en battue a fait l'objet d'une réflexion de plusieurs années au sein du GTJ. Il apparaît que les données récoltées présentent de nombreux biais, ne permettent pas de définir une probabilité de détection des oiseaux et ne sont de ce fait pas utilisées pour la conservation de l'espèce. Plusieurs tentatives d'analyse des données ont été réalisées par le GTJ notamment à travers le travail de Xabi Darthayette, stagiaire de M2 encadré par Gwenaël Jacob, membre du Conseil Scientifique. Cette tentative n'a pas abouti.

Des pistes d'améliorations ont été proposées dans ce rapport et appliquées lors du suivi 2022. Parmi ces propositions, figurait l'usage de balises GPS individuelles. Ces balises permettent d'enregistrer les tracés de l'ensemble des observateurs pour mieux évaluer la probabilité de détection des oiseaux, et rendre visible le tracé réel emprunté par les observateurs. Le pointage systématique de chaque oiseau levé a également été appliqué. Dans un même temps, le jeu de données complet a été transmis à deux biostatisticiens (Timothée Schwartz - directeur scientifique A Rocha, Aurélien Besnard - directeur de recherches CEFÉ Montpellier). Le constat est le même : il y a trop de biais dans le jeu de données pour en tirer des conclusions fiables.



Ce protocole est apprécié pour sa convivialité ; il permet de rassembler des personnes passionnées autour de la conservation du Grand tétras. Or les enquêtes menées dans le cadre du travail de Xabi Darthayette mettent en évidence que les participants sont souvent des habitués et qu'il y a en réalité peu de renouvellement. Enfin, plusieurs structures refusent désormais de s'investir dans ce suivi en raison du dérangement causé par ce protocole et de l'absence d'une méthode scientifique rigoureuse, unanimement validée.

Considérant le coût, le temps et le dérangement générés par ce protocole qui n'apporte aucun résultat scientifiquement exploitable, et considérant l'avis du Conseil Scientifique du GTJ qui reconnaît une incapacité à traduire les résultats en informations utiles, le Conseil d'Administration du GTJ a décidé l'arrêt de ce protocole.

L'année 2023 sera mise à profit pour identifier de nouvelles questions scientifiques et élaborer un nouveau protocole ; des réflexions seront également menées pour imaginer une autre forme d'échange convivial en remplacement des battues car ce point particulier ne doit pas être mis de côté. N'hésitez pas à nous faire part de propositions en suivant ce [lien](#).

Les projets en cours

Communiquer sur l'APPB "Forêts d'altitude"



Les discussions et réunions autour de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) « Forêts d'altitude du Haut-Jura » sont nombreuses. Le GTJ est chargé par la DREAL Bourgogne Franche-Comté de communiquer autour de cette réglementation ce qui implique la pose de panneaux, leur entretien, veiller à leur pérennité dans le temps...

Actuellement, le GTJ, aux côtés d'autres acteurs de la conservation et professionnels de l'environnement (le PNR du Haut-Jura, l'ONF, l'OFB...) réfléchit à la mise en place de nouveaux panneaux signalétiques et didactiques. En effet, le retour d'expérience sur les panneaux préexistants a révélé des erreurs d'interprétation et une mauvaise

compréhension de la part de nombreux usagers et visiteurs des zones de protection de biotope. Les panneaux actuels ne semblent globalement pas optimaux tant en termes de fond que de forme.

C'est pourquoi l'heure est à la réflexion au GTJ ! Il s'agit de s'accorder sur le message, la manière de le communiquer, la forme générale des panneaux (nature, graphisme, taille...) ainsi que leur localisation dans les massifs. L'objectif est de faciliter la compréhension de cette réglementation complexe par tous afin d'améliorer le respect de cet APPB. Un volet pédagogique sera également intégré dans des panneaux didactiques visant à sensibiliser et informer les visiteurs sur les forêts d'altitude et la biodiversité qu'elles abritent.

Festival Inter'Nature - FINA 2023



Du 30 mars au 3 avril 2023 s'est déroulé le Festival Inter'nature du Haut-Jura (FINA) qui a rassemblé de nombreux exposants et photographes. Le GTJ y a tenu un stand et proposé une animation « encre de chine » autour de la Gélinothe des bois ainsi que son conte sonore « Terev, le chevalier ailé ». Alexandra Depraz a également animé une conférence intitulée « Le Grand tétras : un oiseau en danger » à la Fraternelle de Saint-Claude durant laquelle elle a abordé les thèmes des forêts d'altitude, de la biodiversité qui y évolue ainsi que de l'avenir de ces milieux particuliers dans le contexte actuel.



Une belle action de communication pour le GTJ qui a fait salle comble !

Si vous n'avez pu assister à cette conférence et que vous souhaitez en savoir plus, le replay est disponible sur la chaîne [YouTube du GTJ](#) !

Sensibilisation sur le marché des Rousses

Le vendredi est jour de marché aux Rousses ; le 26 mai 2023 le GTJ a tenu pour la première fois un stand à des fins de sensibilisation du grand public. Il s'agissait de tester une nouvelle approche pour capter le public et aller à la rencontre des personnes. Situé à proximité des forêts du Massacre et du Risoux, le village des Rousses était idéal pour évoquer les questions d'APPB dans ces forêts.

Alexandra et Hortense (stagiaire), sont restées cinq heures sur place et ont pu échanger avec une vingtaine de personnes. Dans l'ensemble, les personnes étaient plutôt sensibles et curieuses. Toutes les personnes rencontrées connaissaient le Grand tétras, et un peu le GTJ. Deux personnes ont fait preuve d'agressivité vis-à-vis de la démarche de protection de la biodiversité ; cet échange a permis de leur expliquer la réglementation en vigueur.

La majorité des questions a porté sur les chemins autorisés à certaines périodes de l'année dans l'APPB ; la présence des chiens et des motos dans l'APPB, les comportements dits peu farouches des Grand tétras face aux usagers, la question de la présence du Loup et du Lynx sur le Massif jurassien ; la pratique de la chasse a également été évoquée lors d'échanges avec des chasseurs.



Le bilan de ce premier essai est positif. Le contact direct, même s'il peut être difficile, permet d'expliquer la réglementation, les enjeux mais aussi de rétablir des vérités sur la biodiversité, les interdictions, les usages. D'autres marchés seront visités prochainement : Mouthe, Bois d'amont, St Claude... Si vous êtes intéressés pour nous accompagner ou nous proposer un marché près de chez vous, vous pouvez contacter [Alexandra](#)

Point sur l'actualité : Quoi de neuf ?

Vosges : il n'y aura pas de renforcement de population de Grand tétras en 2023



Au cours des années 2022 et 2023, différents conseils scientifiques ont rendu un avis défavorable au projet de réintroduction du Grand tétras dans les Vosges.

Plusieurs arguments ont été avancés comme les effets du changement climatique, de la sur- fréquentation du massif vosgien... Les membres de ces conseils estiment que les conditions ne sont plus viables pour cette espèce fragile. Le Parc Naturel Régional des ballons des Vosges, animateur du PNA n'a pas abandonné le projet

pour autant. Le travail se poursuit et différentes approches sont étudiées pour pouvoir débiter la réintroduction en 2024.

Surveillance sur les APPB Forêts d'altitude

La neige a quitté les massifs très tôt cette année, rendant accessible aux véhicules des espaces de forêts d'ordinaire calmes au printemps. Le scénario craint par le GTJ s'est confirmé dès le mois d'avril. Avec les routes déneigées, les véhicules ont pénétré au cœur des forêts sans se préoccuper des routes fermées ni des panneaux d'interdiction. Les agents de l'OFB et l'ONF ont réalisé des tournées de surveillance et de très nombreux PV ont été rédigés. Le GTJ a réalisé des ½ journées de maraudage pour tenter de faire passer les bonnes pratiques. Pour autant, la situation n'est satisfaisante pour personne, d'autant que cette fréquentation a duré pendant toute la période des vacances scolaires et des ponts du mois de mai en pleine période du chant. Randonneurs et vététistes ont ainsi été vus sur ou à proximité des zones de chant, avec des chiens... La quiétude de ces lieux est donc loin d'être acquise y compris à cette période charnière.

Le GTJ travaille à l'amélioration de la signalétique en place mais de l'aveu d'un contrevenant : « Je ne regarde pas les panneaux en forêt », rien n'est garanti quant à l'efficacité des nouveaux dispositifs.

Le sujet sera évoqué avec les acteurs du territoire (élus, OFB, ONF, PNRHJ, administrations...) et sous la présidence de la sous-préfète de St Claude lors de la prochaine réunion du comité de suivi des APPB.

Vallée de Joux : le projet EolJoux est rejeté

Le projet de parc éolien comprenant sept éoliennes dans la Vallée de Joux avait été rejeté par le Tribunal cantonal lors de sa proposition en mars 2021 par les trois communes de la Vallée de Joux (Le Chenit, L'Abbaye et Le Lieu), propriétaires de la Société Electrique de la Vallée de Joux (SEVJ).

Face à cette décision, la commune du Chenit avait immédiatement fait recours au Tribunal fédéral qui a lui



aussi rejeté le projet en 2023. Ceci est une excellente nouvelle pour les paysages et la biodiversité des lieux.

Cependant, les promoteurs ont d'ores et déjà l'intention de proposer une nouvelle version du projet revu à la baisse avec quatre éoliennes au lieu de sept. Le combat n'est donc pas terminé ; le comité suisse « Eoliennes, vraiment ? » et l'association « SOS Vent d'Amont » n'ont pas dit leur dernier mot.



Parallèlement le Conseil fédéral Suisse apporte son soutien à l'initiative parlementaire pour l'accélération du développement de l'énergie éolienne.

Le 3 mars 2023, le Conseil fédéral s'est prononcé sur le rapport de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-N) relatif à l'initiative parlementaire « Loi urgente concernant l'accélération

de projets de parcs éoliens avancés et de grands projets de centrales hydrauliques à accumulation ».

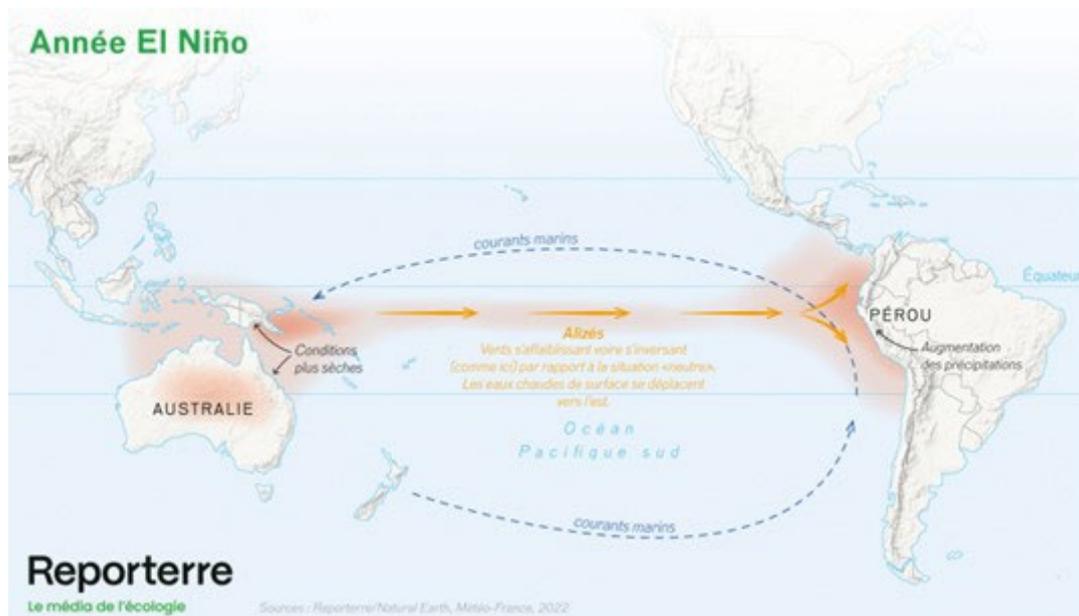
Le Conseil fédéral approuve le projet en lien avec la « Loi fédérale sur l'accélération des procédures d'autorisation pour les projets d'installations éoliennes ». Ce projet prévoit de mettre en place une procédure simplifiée en matière d'autorisation de construire pour un nombre limité de projets de parcs éoliens dits d'intérêts national.

Cette simplification consiste à la délivrance des autorisations de construire par les cantons et non plus par les communes. Un recours ne peut être déposé qu'auprès du Tribunal cantonal supérieur et un recours devant le tribunal fédéral n'est recevable que s'il soulève une question juridique de principe.

Cependant, les procédures accélérées ne concernent que les installations éoliennes bénéficiant d'un plan d'affectation déjà entré en force et réalisant une production annuelle de 20 gigawattheures (GWh) ou plus, et ce jusqu'à ce qu'une production totale supplémentaire de 1 térawattheure (TWh) par an par rapport à 2021 soit atteinte.

Le Conseil fédéral insiste sur la nécessité incontestée d'accélérer les procédures d'autorisation en matière d'énergie éolienne. Il propose également à la CEATE-N de préciser le projet de loi en déployant les procédures accélérées à d'autres autorisations étroitement liées qui relèvent de la compétence des cantons.

Monde : retour du phénomène El Niño en 2023



El Niño, qu'est-ce que c'est ?

Le phénomène El Niño est un phénomène climatique naturel qui dure d'ordinaire environ un an et qui survient en moyenne tous les deux à sept ans. Il se manifeste par une augmentation des températures mondiales et du risque de phénomènes climatiques extrêmes. Il fonctionne en alternance avec le phénomène opposé, La Niña, qui se manifeste par un refroidissement des eaux de surfaces du Pacifique et une baisse généralisée des températures mondiales. Ces événements majeurs du Pacifique équatorial affectent les vents, la température des eaux et les précipitations, pouvant ainsi avoir des répercussions à l'échelle mondiale.

Pourquoi en parle-t-on aujourd'hui ?

Ce 3 mai 2023, à la suite du rapport de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), l'ONU a émis une alerte concernant la probabilité élevée de formation d'un phénomène El Niño cette année, pouvant se faire ressentir au second semestre de 2023 et en 2024. Le dernier phénomène El Niño important s'est produit en 2016 et a participé à faire de cette année-là, l'une des plus chaudes jamais enregistré. Dans le contexte de réchauffement climatique actuel, ce phénomène pourrait avec des conséquences désastreuses pour la planète.

À vos agendas 2023

La saison des festivals est lancée et le GTJ est au rendez-vous !

Après le Festival Inter'Nature du Haut-Jura en mars, la Fête du Printemps de la réserve du Lac de Rémoray centrée autour du Grand tétras et la Fête de la Nature organisée par le Centre de Duchet à Prénovel au mois de mai, le GTJ s'invite à un prochain événement début juillet lors duquel nous espérons vous voir nombreux !



Festival "Montagne en Partage" à Mijoux du 30 juin au 02 juillet

Le festival "Montagne en Partage" est l'occasion de découvrir et d'échanger autour de la biodiversité, du changement climatique ou encore des divers usages relatifs à l'espace montagnard. Situé au col de la Faucille, il propose entre autres un salon avec de nombreux exposants, des producteurs locaux, des animations et des conférences tout au long du week-end !

De nombreux acteurs de l'environnement seront présents et proposeront diverses activités telles que des fresques du climat, l'exposition mobile sur le changement climatique du CPIE du Haut-Jura, l'atelier grimpe dans les arbres (proposé par Terre et Cimes) ou encore les clichés naturalistes du photographe Julien Arbez.

Le GTJ sera présent tout au long du week-end et proposera des animations ouvertes à tous. Profitez-en pour venir nous rendre visite ou nous donner un coup de main !

Un Tour en Terre du Jura, 15 juillet à St Claude

Marjolaine sera présente le 15 juillet prochain sur le stand du GTJ à St Claude. Une belle occasion de parler biodiversité des forêts d'altitude avec le public "traileur" et leurs accompagnants. Une première expérience pour le GTJ ! Pour donner un coup de main vous pouvez contacter [Marjolaine](#).

Vie associative

Projet associatif

Le projet associatif du GTJ avait été écrit en 2015 pour une période de cinq ans, soit jusqu'en 2020. Il était temps d'actualiser les orientations stratégiques, le programme d'activités, mais aussi les statuts et le règlement intérieur de l'association.

En effet, le GTJ est dans une période de sa vie associative qui lui demande de se réinterroger afin d'affirmer son identité et son positionnement et ainsi mieux définir sa stratégie pour les années à venir. L'idée générale est d'élargir les compétences de l'association à l'ensemble de la biodiversité des forêts d'altitude et non plus uniquement aux Tétraoninés jurassiens.

C'est un tournant pour l'association, qui, nous l'espérons, se fera avec votre soutien !

Nous vous en dirons plus à l'occasion de l'Assemblée Générale du GTJ fixée au vendredi **15 septembre 2023**.

Cotisations 2023

N'oubliez pas de **renouveler votre adhésion** au Groupe Tétras Jura.

Les tarifs sont inchangés :

- 15 € pour une adhésion individuelle
- 20€ pour une famille
- 30 € pour une association.

Plusieurs méthodes de paiement sont possibles :

- Par chèque à l'ordre du GTJ (9 impasse du tacon 39370 Les Bouchoux)
- Via [Asso Connect](#) pour un paiement en ligne.

Les dons sont également possibles et toujours déductibles de vos impôts à hauteur de 66 %, pensez-y !

Dans l'équipe

Le GTJ a accueilli trois nouveaux stagiaires :

- **Hortense Mermillon**, étudiante en licence professionnelle Gestion des Espaces Naturels et de Loisirs, effectue son stage de fin d'étude au sein du GTJ. Elle travaille sur le projet de suivi de la fréquentation sur le massif de Champfromier et est plutôt chargée de l'aspect terrain de cette étude.
- **Thaïs Segala**, étudiante en 1ère année de master Gestion de l'Environnement parcours Communication et Éducation à la Biodiversité, participe aux projets de communication et de sensibilisation du GTJ.
- **Jimmy Toulouse**, étudiant en 1ère année de master GEMO (Gestion et Evaluation des Environnements Montagnards), développe la dimension sociologique du projet de suivi de la fréquentation sur le massif de Champfromier.



Oeuvre réalisée lors de l'animation Gélinotte du FINA 2023. Les enfants sont de vrais artistes !

Nos financeurs en 2023

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Jura
LE DÉPARTEMENT



FONDATION
GROUPE EDF



cget
COMMISSION
GÉNÉRALISTE
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES



AIN⁰¹
le Département

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Contact

Groupe Tétrás Jura - 9 impasse du
Tacon - 39370 Les bouchoux

contact@groupe-tetras-jura.org ou
03.84.41.13.20



Copyright © 2023 Groupe Tétrás Jura

Le Grand Tétrás, 9 impasse du Tacon , Lot. des Couloirs, 39370 LES BOUCHOUX, France